

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE SURFACE MOUNT ADHESIVE

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial SURFACE MOUNT ADHESIVE  
No du produit SMA, ESMA10SL, ESMA310ML, ZE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Fabrication d'équipements électriques  
Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK  
WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE  
LE65 1JR  
UNITED KINGDOM  
+44 (0)1530 419600  
+44 (0)1530 416640  
info@hkw.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Skin Irrit. 2 - H315; Eye Irrit. 2 - H319; Skin Sens. 1 - H317
Pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (1999/45/CEE) Xi; R36/38. R43. N; R51/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

##### Pour l'environnement

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700)  
NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

# SURFACE MOUNT ADHESIVE



<b>Mention D'Avertissement</b>	Attention	
<b>Mentions De Danger</b>	H315 H317 H319 H411	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils De Prudence</b>	P280  P305+351+338	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
<b>Conseils De Prudence Supplémentaires</b>	P313	Consulter un médecin.
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	P261 P302+352  P333+313 EUH205	Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

<b>RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN &lt;= 700)</b>	<b>60-80%</b>
No CAS : 25068-38-6	No CE : 500-033-5
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) R43 Xi;R36/38 N;R51/53
<b>Aliphatic Amines</b>	<b>10-30%</b>
No CAS :	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Xi;R36/37.

# SURFACE MOUNT ADHESIVE

NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER		10-30%
No CAS : 17557-23-2	No CE : 241-536-7	
Classification (CE 1272/2008) Non classé.	Classification (67/548/CEE) Xi;R38. R43.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### **Inhalation**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

#### **Ingestion**

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Rincer soigneusement la bouche. Faire rapidement boire beaucoup d'eau à la victime pour diluer le produit chimique ingéré. Consulter immédiatement un médecin ! Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

#### **Contact avec la peau**

Retirer la victime de la source de contamination. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage. Rincer rapidement la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

#### **Contact avec les yeux**

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction**

Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### **Produits de combustion dangereux**

Aucunes dans les conditions normales. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### **Risques D'Incendie/D'Explosion Rares**

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

#### **Risques particuliers**

En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz corrosifs peuvent se produire.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### **Procédures De Lutte Contre L'Incendie**

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

#### **Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu**

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

# SURFACE MOUNT ADHESIVE

## **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

## **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Éloigner les combustibles de la matière déversée. Arrêter la fuite si possible sans risque. NE PAS toucher à la matière déversée. Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Interdictions : écoulement ou déversement dans un égout, un cours d'eau ou dans le sol. Informer les autorités s'il s'agit de grandes quantités.

## **6.4. Référence à d'autres sections**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

## **SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

## **SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Description Des Ingrédients**

VLEP = Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle françaises

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

#### **Équipements de protection**



#### **Conditions de procédé**

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### **Mesures d'ingénierie**

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

#### **Protection respiratoire**

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé. EN14387

#### **Protection des mains**

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Gants en caoutchouc nitrile, PVA ou Viton sont recommandés. Gloves should conform to EN374

#### **Protection des yeux**

Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. EN166

#### **Autres Mesures De Protection**

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

# SURFACE MOUNT ADHESIVE

## Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte
Couleur	Rouge.
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Densité relative	1.18 @ 20 °C (68 F)
Viscosité	1450 mPas @ 20 °C (68 F)

### 9.2. Autres informations

Aucune.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible.

#### Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières À Éviter

Acides forts. Les alcalis forts. Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Gaz nitreux (NOx).

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Mises En Garde Sur La Santé

YEUX, NEZ ET BOUCHE. L'exposition répétée peut causer une irritation chronique des yeux. PEAU. Dermatitis mineure, éruption cutanée. Délipidation, dessèchement et gerçures de la peau.

#### Voie D'Exposition

Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau et/ou les yeux.

#### Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

#### RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700) (CAS: 25068-38-6)

##### Dose Toxique 1 - DI 50

>5000 mg/kg (oral rat)

##### Dose Toxique 2 - DI 50

>20000 mg/kg (oral rat)

#### Aliphatic Amines

##### Dose Toxique 1 - DI 50

>2000 mg/kg (oral rat)

**SURFACE MOUNT ADHESIVE**  
**NEOPENTYL GLYCOL DIGLYCIDYL ETHER (CAS: 17557-23-2)**

Dose Toxique 1 - DI 50  
>2000 mg/kg (oral rat)

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

**12.1. Toxicité**

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

**RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN <= 700) (CAS: 25068-38-6)**

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l

3.1

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l

1.4-1.7

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l

220

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**12.4. Mobilité dans le sol**

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Non disponible.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Informations générales**

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN) 3082

No. UN (IMDG) 3082

No. UN (ICAO) 3082

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Désignation officielle de transport ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (EPOXY RESIN (Number average MW <= 700 ))

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID/ADN 9

Classe ADR/RID/ADN Classe 9: Matières et objets dangereux divers.

No. D'Étiquette ADR 9

Classe IMDG 9

Classe/Division ICAO 9

Étiquettes De Transport

# SURFACE MOUNT ADHESIVE



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-F
Code Hazchem	•3Z
No. De Danger (ADR)	90
Code restriction de tunnel	(E)

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

UDF Phrase 1                      Class 9 Environmentally Hazardous substance

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, avec modifications.

#### Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

#### Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

#### Classification de danger pour l'eau

WGK 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

# SURFACE MOUNT ADHESIVE

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise Par Helen O'Reilly

Date de révision APRIL 2013

Révision 6

No FDS 10445

### Phrases - R (Texte Intégral)

R38 Irritant pour la peau.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Mentions De Danger Complètes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.